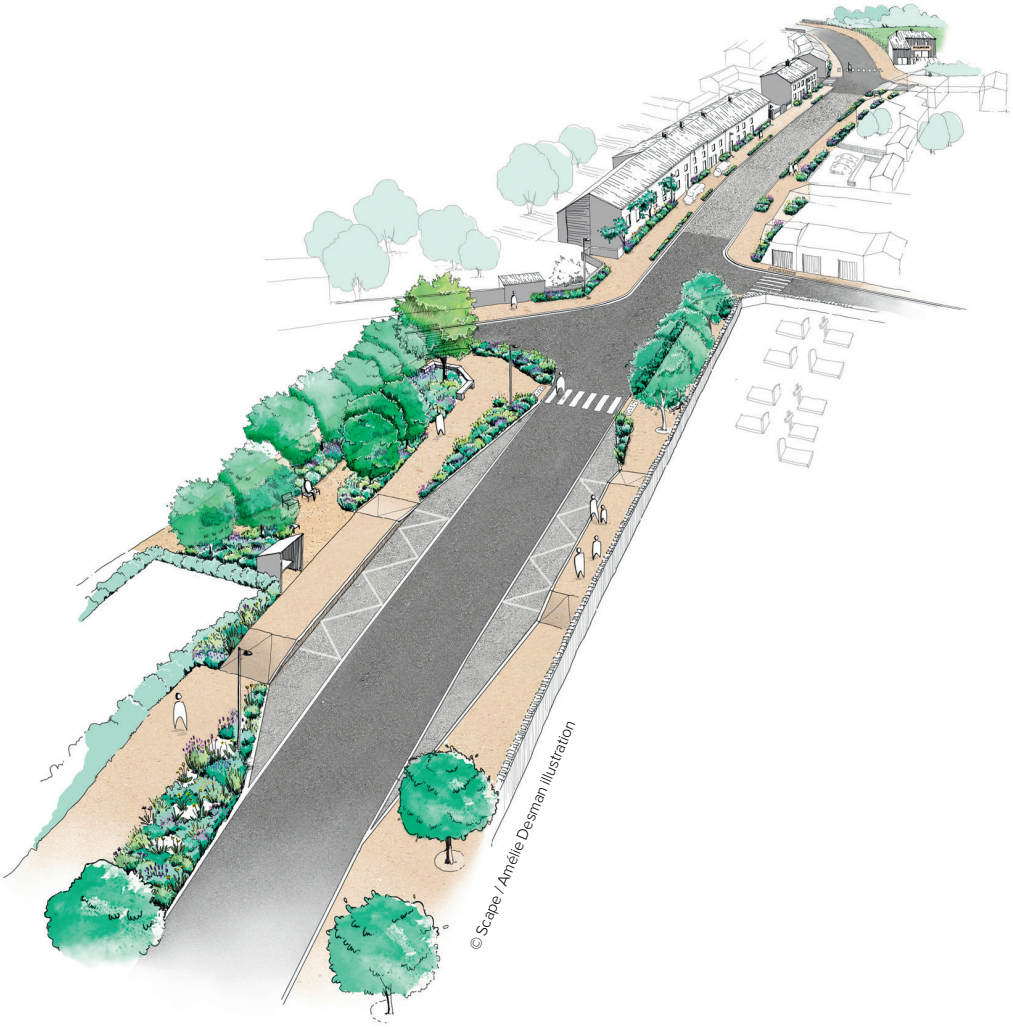

Perspective de projet sur la route départementale
La chaussée a été rétrécie de 7 à 5,50 m, permettant de créer des trottoirs plus larges et confortables et de végétaliser la traversée.

PRATICIENS – RÉALISATION / INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

Requalifier la traversée d'un bourg

GRIPT (79)

Lauréat : **Nicolas Cognard, paysagiste concepteur**

Maîtrise d'œuvre : **Scape mandataire (paysagiste concepteur) ; Verdi (BET VRD)**

Maîtrise d'ouvrage : **Commune de Granzay-Gript**

Entreprises travaux : **idverde (plantations et mobilier) ; M'Ry (VRD)**

Superficie : **1,1 ha ; 330 ml**

Livraison : **2020**

Budget : **250 000 € HT**

A l'occasion de l'enfouissement de ses réseaux, la commune de Granzay-Gript a souhaité réaménager la route départementale qui traverse le bourg de Gript. Les objectifs ? Abaisser la vitesse sur cet axe circulant et donner de la visibilité à une vieille bâtisse pour développer un commerce de proximité.

APAISER UNE TRAVERSÉE DANGEREUSE

Accompagnée par le CAUE 79, la commune de Granzay-Gript a orchestré la requalification de la route départementale D650 qui traverse le bourg de Gript. Le but premier était d'abaisser la vitesse

Qualifier des espaces publics
La traversée du bourg n'est plus seulement dédiée à la voiture : les abords de la route départementale ont été aménagés de façon qualitative, pour constituer des lieux de vie en extérieur. Ici, un cheminement PMR au niveau d'un *"square"*.

sur cet axe très circulé : 10 000 véhicules/jour dont 650 poids lourds. De plus, cette route est classée 'Transports Exceptionnels', ce qui nécessitait de n'avoir aucun obstacle à moins de 1,50 m du bord du trottoir. Le second objectif était de redonner de la visibilité à une vieille bâtisse pour permettre de louer les locaux à un porteur de projet pour développer un commerce de proximité.

QUALIFIER LES ABORDS, RALENTIR LES VOITURES

La mise en place d'une démarche participative avec les habitants et les élus a permis l'appropriation par tous. Elle a conduit à la suppression des véhicules stationnés sur le trottoir Est, afin d'amoindrir le caractère routier de la voie. Le rétrécissement de la chaussée de 7 à 5,50 m a permis de dégager des espaces pour planter. L'implantation, presque incongrue, de bancs et de chaises participe également à la volonté de montrer aux automobilistes qu'ils traversent un bourg vivant et piétonnier, où il faut être vigilant. La végétalisation des trottoirs accompagne ainsi les piétons qui se rendent aux arrêts de bus, au cimetière, à la mairie et, prochainement, au commerce de proximité qui intègrera la vieille bâtisse. Les surfaces sont déminéralisées et accueillent des massifs plantés d'arbres, arbustres et vivaces. Des arbres ont été positionnés partout où cela était possible, en prenant notamment en compte les réseaux. Ils séquencent l'axe et incitent à une conduite apaisée.

CRÉER UN REPÈRE

Proche de l'arrêt de bus, un arbre remarquable (chêne à feuilles de saule) a été planté dans des conditions lui assurant un plein développement afin que d'ici quelques années, il devienne un repère pour le bourg. Afin d'ancrer ce rôle dans les esprits, un atelier d'écriture a été réalisé avec les élèves de CM1-CM2, puis le texte a été mis en valeur par une illustratrice et installé auprès du chêne. ■

L'avis du jury

Les paysagistes ne répondent pas qu'à des gros projets d'aménagement exceptionnels. La plupart s'investissent sur des paysages du quotidien qu'il s'agit *"tout simplement"* de rendre plus agréables à vivre. Tout simplement ? Pas si simple, en réalité ! Ces situations professionnelles ne sont pas les plus confortables : maîtrises d'ouvrage peu structurées, budgets modestes, dominance écrasante des logiques d'ingénierie technique. Il faut se battre pour le moindre détail. C'est la réalité de ce contexte qui a motivé le choix du jury pour ce projet de transformer une traversée routière de bourg et la rendre plus vivable pour les riverains. Réduction des emprises de voirie malgré les contraintes des transports exceptionnels, déminéralisation et plantation négociée au mètre carré, apport de mobilier d'assise pour souligner la reconquête des modes doux, marquent autant de petites victoires qui, cumulées les unes aux autres, finissent par payer.

Le mot du paysagiste-concepteur

Constatant que de nombreux riverains stationnaient leur véhicule sur le trottoir Est, le long des maisons, nous avons initié une démarche participative. A travers des *"apéros-projets"*, nous avons gagné la confiance des riverains qui ont compris que nous souhaitions améliorer la traversée du bourg mais aussi leur qualité de vie. Un travail sur maquette a permis de faire comprendre à chaque riverain l'intérêt des plantations en pied de façade. De cette façon, plusieurs riverains ont accepté de garer leur véhicule dans les cours arrière plutôt que sur le trottoir. Ou encore de fixer les éclairages sur leur façade plutôt que de multiplier les poteaux sur l'espace public. Enfin, un dernier temps d'échange nous a permis d'expliquer qu'installer des plantes grimpantes sur les façades n'engendrait pas de détérioration des crépis. Ainsi, plutôt que de fêter la fin d'un chantier en buvant un verre, il est préférable d'installer la confiance avant de dessiner le projet et de boire un coup en dessinant le projet avec les principaux intéressés !